

Rencontres Nationales Arbres et Haies Champêtres en Poitou-Charentes

Melle les 24 et 25 octobre 2007.

Stand consacré aux végétaux locaux dans le « village de la haie »

Discussion informelle entre Hervé LE BOULER, pépinière forestière d'État de Gémené Penfao (44), Pascal LAIGLE de la communauté d'agglomération de Saumur (49), le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, la DIREN, le service environnement du CG 79, des associations planteuses de haies (dont Prom'Haies, Bocage Pays Branché, Mission Bocage, Arbre et Paysages du Gers), des pépiniéristes, le Conservatoire Botanique Sud Atlantique, Dominique Mansion, et bien d'autres personnes non identifiées, mais concernées par la question.

Sujet de la discussion :

Avec quel matériel végétal plantera-t-on des haies à l'avenir ?

- les espèces indigènes et la question de l'origine géographique inconnue des plants fournis par les pépinières.
 - o les sujets de provenance éloignée peuvent fragiliser nos souches locales par transfert de gènes lors de la reproduction sexuée avec les végétaux autochtones et ainsi polluer génétiquement celles-ci.
- la notion d'origine locale n'a pas de valeur juridique aujourd'hui (une étude est en projet avec l'INH)
 - o comment faire dans le cadre des marchés, publics ou non ?
- implanter des espèces plus méridionales est très risqué :
 - o on ne sait rien de leurs capacités d'adaptation, surtout dans le contexte très incertain des modalités du changement climatique.
- nos espèces autochtones spontanées ont des facultés d'adaptation importantes aux changements, même rapides, du milieu
 - o ceci n'est pas toujours le cas pour les populations d'arbres de statut forestier, sélectionnées depuis des générations dans un objectif de production (exemple du Chêne pédonculé)
- la reproduction sexuée est indispensable pour bénéficier du brassage des gènes, et l'apparition de capacités à résister à des facteurs nouveaux
 - o évitons les boutures (clones), même prélevées sur un grand nombre d'individus
- en conclusion :
 - o récolter des fruits et graines sur un grand nombre d'individus, dans un vaste périmètre correspondant à des conditions pédoclimatiques proches de l'implantation future
 - o utiliser le « contrat de culture » avec des pépinières, qui permet l'intervention et le contrôle du maître d'ouvrage à toutes les phases de la production : anticiper les aménagements